

L'EGALITE

Revue Politique et Littéraire

*Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle
le souci de la sincérité et de la justice. (Cte d'Haussonville)*

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tel. 35

AVIS PERMANENT

A l'avenir, l'abonnement à l' "EGALITÉ" sera renouvelable tous les trois mois au prix uniforme de 25c. dans tout le Canada, prime comprise. Les abonnés en dehors de St-Jérôme devront joindre à leur demande 5 CENTS pour frais d'expédition de la prime.

Au mois, 10 cts par mois; la prime est envoyée avec le reçu du troisième mois.

L'ouvrage que nous donnons en prime se vend 20 et 25 cents en Amérique, chez tous les libraires. Le coût de l'abonnement à la revue se trouve donc entièrement compensé.

JOSEPH E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE

Agent d'Assurances


Prêts d'argent, Maisons et terres à vendre et à louer. Administration de propriétés,

Règlement de successions, etc.

PRES DU MARCHÉ... ST-JEROME

Imprimerie Commerciale

Nous exécutons rapidement et avec le plus grand soin toutes sortes de travaux.

 LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX,

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf

Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

J. E. PREVOST FILS,

Rue St-Georges,

ST-JÉRÔME

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-propriétaire : WILFRID GASCON,
Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)—ou en bloc par lettre fermée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

JUGE ET CURE

Un maître-gaffeur, c'est le directeur de la *Verite* qui, de la façon la plus inattendue et la plus maladroite, vient de mettre en cause un ecclésiastique qui a pourtant fait son possible pour qu'on oubliât le rôle qu'il a joué, ou plutôt qu'il n'a pas joué, dans le triste drame de Saint-Canut.

La mauvaise presse s'était abstenue de blâmer l'indulgence coupable et scandaleuse de l'abbé Pinault pour une femme publiquement adultère et pour son amant, attendant, pour critiquer cette conduite étrange, une provocation du curé lui-même si, à l'instar de l'abbé Baillargé, il se mettait virtuellement en cause en écrivant dans les journaux.

L'ÉGALITÉ, quoique publiée à deux lieues seulement du théâtre de la tragédie, était décidée à respecter le silence prudent dans lequel le curé de Saint-Canut persistait à se renfermer. Mais nous comptions sans M. Tardivel qui vient de pousser sans pitié et sans raison sur la scène ce pauvre abbé qui ne demandait qu'à rester dans l'ombre.

Il en a pris occasion d'un passage de la charge de M. le juge Taschereau au jury qui a condamné Cordélia Viau. Ce passage, le voici :

« C'est pendant ce temps que des plaintes étaient portées devant le curé de Saint-Canut. Ah ! si le curé avait entendu les prières de la pauvre vieille mère de Parslow, lui demandant de faire cesser un état de choses qui causait le malheur de sa famille, si, au lieu d'écrire à Poirier, une lettre laconique, sans lui donner d'explications, il eut dit à la femme infidèle : « Toute la paroisse a les yeux sur vous ; vous êtes une cause de scandale pour tout le monde, cessez vos relations avec Parslow ou allez-vous-en ! » Si M. Pinault avait donné au mari, alors en Californie, des explications convenables, au lieu de lui écrire ces simples mots : « Revenez ; faites venir votre femme auprès de vous ! » peut-être n'aurions-nous pas à enregistrer le crime atroce qui mettra une page sombre sur l'histoire du village de Saint-Canut. »

Or, répond la *Verite*, comme curé de la paroisse de Saint-Canut, M. l'abbé Pinault échappe aussi complètement à la juridiction de M. le juge Taschereau qu'à celle du directeur de la *Verite*.

Si, dans l'exercice de ses fonctions de curé, il a manqué de clairvoyance ou de fermeté, c'est à son évêque, et non à un juge laïque, qu'il appartient de le redresser."

Il faut dire, entre parenthèse, que si l'abbé Pinault, simple curé, échappe à la juridiction du directeur de la *Verite*, il n'en est pas de même des évêques, archevêques et cardinaux. M. Tardivel pense, sans doute, que les simples curés sont du menu fretin, très-négligeable, pour s'attaquer comme il le fait tous les jours, avec tant d'aise, à la mitre et à la pourpre. Il ne s'est pas gêné pour pincer l'oreille à l'évêque de Salt Lake qu'il a accusé, ni plus, ni moins, d'affliger l'Eglise de Dieu. Mgr Keane, archevêque de Damas, et le cardinal Vanutelli ont eu aussi des nouvelles du directeur de la *Verite*. Et dans le même numéro de sa gazette où il critique le juge Taschereau parce que celui-ci a blâmé l'abbé Pinault d'avoir manqué à ses devoirs de gardien de la morale dans sa paroisse, l'ineffable Tardivel s'en prend à Mgr J. J. Kain, archevêque de St-Louis, parce que, en

sa qualité d'évêque, il a accepté la vice-présidence de la réception qui va être faite au général Booth de l'Armée du Salut, le 21 de février.

M. Tardivel a l'habitude, comme tous les cléricaux, d'ailleurs, de refuser aux autres la liberté de faire ce qu'il pratique, lui, a. l. g. d. g. sur une si vaste échelle. Dans les cas auxquels nous faisons allusion, la *Vérité* justifie son intervention (!) en prétendant que ce cardinal et tous ces évêques ou archevêques vestent dans « l'américanisme qui, d'après M. Tardivel, est un schisme nouveau qui afflige l'Eglise de Dieu. »

De quoi se mêle le directeur de la *Vérité*, lui, un simple journaliste laïque ? Bah ! n'a-t-il pas écrit, un jour, qu'il pouvait différer d'opinion avec son évêque même dans les questions dogmatiques ? Naturellement, la mauvaise presse n'a pas cette liberté-là. Il faut pour cela avoir des grâces spéciales que tout le monde ne mérite pas à l'égal de l'organe québécois.

N'en déplaise à la « Vérité » le président du tribunal qui a jugé Cordélia Viau pouvait et devait commenter devant le jury la conduite du curé de Saint-Canut dans ses rapports antérieurs avec cette femme, et cela, justement parce que l'abbé Pinault était, en vertu de sa charge de pasteur d'âmes, spécialement préposé à la censure et la garde de la morale dans sa paroisse. Le juge a eu raison de dire au jury que le curé avait manqué à son devoir en gardant à l'orgue comme chantre et organiste un pauvre mari trompé, la femme adultère et son amant Parslow, quand ce curé connaissait parfaitement toutes ces circonstances, et après même que la malheureuse vieille mère de Parslow l'eût supplié, comme pasteur, de faire cesser un tel état de chose. Le juge a eu raison d'éclairer sur ce point les jurés, car ceux-ci pouvaient bien se faire ce raisonnement que Parslow et la femme de Poirier, possédant apparemment toute la confiance du curé de la paroisse, ne devaient point, probablement, entretenir de relations si coupables, puisque le curé, qui avait dix moyens plutôt qu'un de savoir ce qui se passait entre ces deux personnes, les gardait pour participer avec lui à l'éclat des

cérémonies religieuses. Et cette question des relations adultères entre Parslow et la femme Poirier, avant le crime, était une des principales preuves de circonstances sur lesquelles le ministère public comptait s'appuyer pour démontrer la culpabilité des deux accusés. Le juge pouvait-il laisser l'opinion du jury s'égarer sur la réalité de ces relations, ce qui était possible justement à cause de l'attitude antérieure de l'abbé Pinault, comme curé, vis-à-vis des inculpés ? Par conséquent le juge Taschereau comme juge, a fait son devoir en déclarant au jury que le curé de Saint-Canut avait, lui, en tant que curé, manqué au sien, en ne prenant pas des mesures pour empêcher le scandale qui affligeait une brave et honnête famille, aujourd'hui dans les larmes et humiliée, la famille Parslow.

« Quoiqu'il en soit s'écrie l'escobar de la « Vérité », il est vraiment scandaleux de voir un juge laïque profiter d'une occasion aussi solennelle pour faire la leçon à un prêtre qui ne relève aucunement de sa juridiction et le tenir virtuellement responsable d'un crime horrible. »

C'est une canaillerie de dire que le juge Taschereau, sur le banc, a profité de l'occasion qui lui était offerte pour faire la leçon à un prêtre.

C'est une fausseté d'affirmer que le juge a virtuellement tenu l'abbé Pinault responsable du meurtre de Poirier. M. Taschereau a pensé comme tout le monde, à St-Canut, que si le curé avait renvoyé du service de l'église la femme adultère et son amant, il aurait peut-être rendu ainsi impossible l'assassinat de Poirier qui aurait enfin ouvert les yeux et renvoyé sa femme infidèle libre, désormais, à l'égard de son mari de continuer sa honteuse existence.

Et c'est une hérésie légale de prétendre que les prêtres ne relèvent point des tribunaux civils.

« La critique est facile, dit encore la *Vérité* ; mais il est fort probable que si M. le juge Taschereau avait été à la place de M. le curé Pinault il n'aurait pas mieux réussi que celui qu'il censure si lestement. »

Eh bien, nous connaissons assez M. le juge Taschereau pour assurer M. Tardivel de ceci :

LA PREMIERE MOUSTACHE

L'habitude ou la mode de porter des moustaches est d'origine française, s'il faut en croire une foule d'auteurs étrangers, témoin cette phrase satirique du grand écrivain allemand Goethe qui, voulant donner à ses compatriotes une idée de notre frivolité proverbiale, à plus ou moins juste titre, définissait le Français : "Un être qui porte des moustaches et ne sait pas la géographie." Goethe écrivait cela vers la fin du siècle dernier, époque à laquelle les sympathies entre la France et l'Allemagne n'étaient guère plus chaudes qu'aujourd'hui.

Chose certaine, c'est qu'en Angleterre et dans ses colonies, la moustache est de mode comparativement récente. Avant 1840, en Canada, l'homme qui portait des moustaches passait pour un excentrique. Les "Anciens" de Québec se rappellent, sans doute, dans leurs détails et avec les noms propres qui s'y rattachent, les faits que je me propose de relater ici et qui trouveront plus tard une petite place dans l'histoire anecdotique du Canada. Je les tiens d'un vieux gentilhomme canadien, un des meilleurs types de l'ancienne école, bien connu dans toute la province de Québec où il a occupé une position éminente.

Vers 1838 ou 1839, vivait à Québec un Anglais, marchand de fer, que j'appellerai V.... Ce brave Anglais eut à souffrir, dans ce temps-là, d'un *bobo* obstiné, une pustule profondément enracinée qui élit domicile permanent sur sa lèvre supérieure, et qu'aucun remède alors connu ne pouvait faire disparaître. Pour dissimuler cette petite infirmité désagréable, M. V.... laissa pousser sa moustache, et grand fut l'émoi lorsqu'on le vit apparaître sur la rue St-Pierre, orné de cet appendice sous-nasal qui est sa véritable figure saxonne.

A un dîner qui eût lieu vers la même époque, un des convives défia M. V.... de couper sa moustache. M. V.... accepta le défi, *inter pocula*, et s'engagea à payer \$100 par année à l'autre partie, tant que l'appendice en question n'aurait pas disparu. Or la pustule dont j'ai parlé fleurissait toujours, et pendant huit ans, M. V.... dut payer régulièrement l'enjeu de \$100 à son adversaire.

Mais, force de l'habitude, on en vint à se familiariser avec la moustache, et plusieurs autres personnes trouvèrent commode d'imiter M. V.... Les plaisanteries cessèrent de produire leur effet, et l'on ne remarqua plus les moustaches plus ou moins élégamment taillées

qui apparurent bientôt en nombre incalculable.

Toutefois, vers 1848, l'Amour, ce dieu capricieux et aux volontés tyranniques, fit disparaître une moustache bien conditionnée qui ornait le visage d'un riche marchand canadien-français de Québec, que j'appellerai M. P.... Il revenait d'Europe où il avait voyagé quelque temps après la mort de sa première femme ; il est mort lui-même aujourd'hui. Plusieurs commerçants, Anglais et Canadiens, l'attendaient à son retour, sur le quai de la Basse-Ville. Il débarqua enfin, et je ne saurais dépeindre les exclamations de surprise, les rires nullement dissimulés qui accueillirent M. P.... orné d'une moustache qu'aurait enviée un grenadier de la vieille garde du premier Napoléon. Ses amis n'ignoraient pas que M. P.... était fiancé à celle qui fut depuis sa seconde femme, et ils n'eurent pas de peine à lui persuader que s'il se présentait en pareil état devant sa promise, son mariage était une affaire flambée.—M. P.... prit gaiement la chose, coupa sa moustache et se maria.....

Une dizaine d'années plus tard, j'arrivais moi-même à Québec, et je portais, suivant la mode très répandue alors, la moustache et l'impériale. Vers 1860, un de mes bons amis, littérateur distingué, enlevé, hélas ! à la fleur de l'âge, se mit à porter moustache et impériale qu'il avait de la même couleur que les miennes. Cela, du reste, lui faisait très-bien.

Mais mon ami avait ce que je ne possédais pas encore, une fiancée qu'il devait épouser bientôt.

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque je le rencontrai, un matin, rasé de près et radicalement dépourvu de moustache et d'impériale !

— Pourquoi ce changement à vue ? lui demandai-je.

— Hélas ! mon cher, me répondit-il, *On* a exigé que je fisse disparaître tout cela ; j'ai même presque eu une scène à ton sujet, et l'argument que l'*On* a surtout fait valoir, c'est qu'avec ma moustache et mon impériale, je te ressemblais un peu....

— *On* n'est pas plus flatteur, lui répondis-je ; fais bien mes compliments à ta belle, marie-toi, et que le dieu d'Hymen te soit propice ! Seulement, l'administration sous laquelle tu entres me semble....

Je n'achevai pas.... mais, ce jour-là, mon excellent ami forma un projet que la mort impitoyable l'a empêché d'exécuter ; il se proposait d'écrire un livre sous le titre suivant :

"De l'influence des moustaches sur l'amour en général, et le mariage en particulier."

NOUVELLES DIVERSES

Le lit du soldat varie beaucoup dans les différentes armées européennes, et peut-être serait-il possible d'y voir un reflet du caractère de chaque nation.

En Angleterre, le lit est dur ; le soldat couche sur un matelas mince qui repose sur une toile tendue sur un cadre.

En Espagne, le soldat n'a qu'une pailleasse, mais on lui donne un oreiller, deux draps, deux couvertures et une couverture rembourrée, quelquefois même un couvre-pieds.

En Allemagne et en Autriche, il n'a qu'une pailleasse avec une ou deux couvertures, mais il n'a ni draps ni matelats.

En Russie, il n'y a pas bien longtemps, le soldat couchait tout habillé sur un lit de camp, mais maintenant on commence à lui donner des lits.

Le lit du soldat français est le meilleur de tous, avec sa couchette en fer ou en bois, une pailleasse, un matelas de laine, des draps, une couverture en laine brune et un couvre-pieds pour l'hiver.

L'administration des postes et télégraphes en Allemagne a fait faire des recherches scientifiques sur l'influence que les fils télégraphiques peuvent avoir sur la fréquence des coups de foudre pendant un orage.

On a trouvé que dans les communes dotées d'un réseau téléphonique, il n'y avait que trois coups de foudre pendant une heure d'orage, tandis que les localités dépourvues de téléphone comptaient cinq coups de foudre par heure.

Ce qui est encore curieux à constater, c'est que la violence du coup est de beaucoup atténuée dans les localités traversées par des fils téléphoniques.

Un jeuneur, beaucoup plus étonnant encore que Succi et Merlatti, pèlerine en ce moment en Europe et semble se plaire à dérouter les médecins et les savants les plus autorisés des différents pays qu'il traverse.

Natif de Listsk, en Russie, le jeuneur en question, qui se nomme Fox, est tombé gravement malade à l'âge de dix-sept ans : une sorte de paralysie de l'estomac, à la suite de laquelle il lui devint impossible de prendre aucun aliment solide.

Il est âgé aujourd'hui de trente-sept ans, et, depuis vingt ans, il n'a pas mangé un gramme de pain, de viande, ni de quoi que ce soit.

Après avoir passé plusieurs mois en traitement à l'hôpital de Kie, il s'est rendu à Vienne, où les meilleurs spécialistes lui ont conseillé de suivre le régime auquel il est resté scrupuleusement fidèle et qui lui permet de vivre, en somme, en assez bonne santé, sans prendre aucune nourriture solide. Voici le menu quotidien du jeuneur russe.

Trois litres de lait sucré et un litre et demi de bière. Un point, c'est tout.

Aujourd'hui à Carlsbad, demain à Königsberg, plus tard sans doute à Paris, Fox a déjà été examiné par plus de deux cents médecins des grandes Facultés européennes, qui ont déclaré n'avoir jamais vu un cas aussi singulier.

On vient de découvrir à Berlin un carnet contenant des esquisses musicales de Mozart absolument inconnues. C'est un petit volume de notes composées par Mozart à l'âge de huit ans. Ce carnet, qu'une inscription du père de Mozart fait remonter à 1764, a été examiné par des experts et des connaisseurs qui ont reconnu sa parfaite authenticité. Il paraît qu'il contient plusieurs compositions charmantes qui seront prochainement publiées.

Un savant a eu l'originale idée d'analyser les diverses substances qui composent le dépôt recueilli sur des vieux sous par des passages successifs dans des milliers de poches, de portemonnaie ou de caisses.

Il a mouillé un vieux sous d'une goutte d'eau distillée et au microscope il a découvert : des poussières d'amidon, des fragments de matières textiles, des globules graisseux, des algues (!), des fibres de coton, des spores de champignons (!) et souvent des bactéries, des microbes de différentes sortes !

Aux gens qui ont de la monnaie, il faut donc conseiller de... la laver au plus vite !

X... est sur le point d'épouser un laideron quadragénaire, mais possédant un fort sac.

— Quel âge a ta future ? lui demande un ami indiscret.

L'autre, après hésitation :

— Six cent mille francs !

Une curieuse méprise :

L'autre jour, le prince Massimo se rendait en grand gala au Vatican, revêtu de l'uniforme d'ex-directeur général des postes papales pour prendre part à la réception de l'aristocratie ro-

Si M. le juge Taschereau apprenait un jour qu'une des femmes à son service est une adultère publiquement connue, il n'attendrait pas qu'on vint le supplier d'agir pour la chasser de chez lui ; il mettrait doucement la petite sur le trottoir, avec un billet de cinq dollars dans la main.

Le curé Pinault, lui, un de ceux qui réclament le plus bruyamment le droit de contrôler seuls la morale dans les écoles et dans la famille, répond piteusement au juge qui lui demande pourquoi il n'avait pas congédié du chœur de son église deux misérables qui donnaient le scandale à toute la paroisse : — Je puis vous dire, Monsieur le juge, voyez-vous, je ne les payais pas cher ; ils chantaient pour rien à la messe et aux autres offices religieux,

Sans doute, de l'argent, c'est de l'argent. n'est-ce pas ? et on a toujours plus de profit à le garder pour soi qu'à le donner, comme ça, à des gens qui en feraient peut-être un mauvais usage.

Pouah !

Tardivel aurait mieux fait de se taire, en vérité ; et M. l'abbé Pinault ne manquera pas de le lui faire comprendre.

Regles de vie des Quakers bonnes a imiter

Parmi eux il n'y a pas de pauvres à l'exception des personnes estropiées et partant rendues incapables de travailler, ou de personnes âgées qui ont eu des revers de fortunes ; celles-là sont entretenues dans des asiles confortables. L'un des principes de leur "discipline" est que chacun doit pourvoir à son entretien, se maintenir sans dettes, et vivre selon ses moyens. En suivant cette règle un Quaker a toujours, à moins d'accident, suffisamment en réserve pour être à l'abri du besoin. Toutes les fois que vous verrez un Quaker dépensant son argent vous pouvez vous dire que toutes ses dettes sont payées. Quand les Quakers remarquent l'un des leurs vivant "au-dessus de ses moyens" le cas devient l'objet d'une investigation à la

prochaine assemblée trimestrielle et ses affaires en général sont examinées. Si elles sont trouvées en ordre avec toutes ses dettes payées et si ses dépenses ne comportent aucune extravagance ou objet de luxe, le cas est abandonné. Dans le cas contraire il reçoit une admonition et s'il continue ce genre de vie après plusieurs réprimandes il est rayé comme membre de la "Société des Amis" nom que les Quakers donnent à leur association.—D'un autre côté s'il est constaté qu'un des "Amis" vit dans la pauvreté et le besoin, les autres membres lui remettent tranquillement de quoi vivre décemment et cela a lieu sans effort ni recherche, comme une conséquence du principe d'amour fraternel qui est une règle de leur société.

Si l'un d'eux se trouve dans des difficultés commerciales et financières, et qu'un examen de ses livres et de ses affaires, par un comité, prouve qu'il n'y a pas eu de sa faute, les "Amis" payent ses dettes et lui aident à recommencer à nouveau. C'est aussi pour les mêmes raisons qu'ils ne s'assembleront jamais pour leur culte dans une église ou chapelle qui n'aura pas été préalablement entièrement payée. Quand un Quaker meurt en laissant des orphelins ceux-ci sont recueillis par un des "Amis" qui n'a pas d'enfants et il les traitera comme s'ils étaient siens. De même, si une vieille dame Quakeresse se trouve complètement isolée, elle cherchera quelque jeune femme, sans moyens et isolée aussi, la prendra avec elle et lui procurera ainsi un abri permanent.

QUÉBEC.

Panorama-Salon de 1897

FASCICULE No. 7. LE NŒ.

1.—La folie de Titania. 2.—Matinée d'été. 3.—Roses. 4.—Victoire. 5.—Le triomphe de la Sirène. 6.—Diane au repos. 7.—Méditation. 8.—30 degrés à l'ombre, (en double page). 9.—Poésie. 10.—La fortune.—11.—Grains de beauté. 12.—Les modeleurs. 13.—L'Adultère. 14.—Derniers beaux jours. 15.—L'amour au bain.

ZOLA-DREYFUS

(Suite.)

“ Et c'est ici que le commandant Esterhazy paraît. Des témoignages le montrent d'abord affolé, prêt au suicide ou à la fuite. Puis, tout d'un coup, il paye d'audace, il étonne Paris par la violence de son attitude. C'est que du secours lui était venu, il avait reçu une lettre anonyme l'avertissant des menées de ses ennemis, une dame mystérieuse s'était même dérangée de nuit pour lui remettre une pièce volée à l'état-major, qui devait le sauver. Et je ne puis m'empêcher de retrouver là le lieutenant-colonel du Paty de Clam, en reconnaissant les expédients de son imagination fertile. Son œuvre, la culpabilité de Dreyfus, était en péril, et il a voulu sûrement défendre son œuvre. La révision du procès, mais c'était l'éroulement du roman-feuilleton si extravagant, si tragique, dont le dénouement abominable a lieu à l'île du Diable ! C'est ce qu'il ne pouvait permettre. Dès lors, le duel va avoir lieu entre le lieutenant-colonel Picquart et le lieutenant-colonel du Paty de Clam, l'un le visage découvert, l'autre masqué. On les retrouvera prochainement tous deux devant la justice civile.

“ . . . Et le beau résultat de cette situation prodigieuse, c'est que l'honnête homme là-dedans, le lieutenant-colonel Picquart, qui seul a fait son devoir, va être la victime, celui qu'on bafouera et qu'on punira. O justice, quelle affreuse désespérance serre le cœur ! On va jusqu'à dire que c'est lui le faussaire, qu'il a fabriqué la carte-télégramme pour perdre Esterhazy. Mais, grand Dieu ! pourquoi ? dans quel but ? Donnez un motif. Est-ce que celui-là aussi est payé par les juifs ? Le joli de l'histoire est qu'il était justement antisémite. . . ”

Tel est, selon M. Zola, l'historique de l'affaire Esterhazy.

“ C'est un crime ”, conclut-il.

“ C'est un crime d'avoir accusé de troubler la France ceux qui la veulent généreuse, à la tête des nations libres et justes, lorsqu'on our-

dit soi-même l'impudent complot d'imposer l'erreur, devant le monde entier. C'est un crime d'égarer l'opinion, qu'on a pervertie, jusqu'à la faire délirer. C'est un crime d'empoisonner les petits et les humbles, d'exaspérer les passions de réaction et d'intolérance, en s'abritant derrière l'odieux antisémitisme, dont la grande France libérale des droits de l'homme mourra, si elle n'en est pas guérie. C'est un crime que d'exploiter le patriotisme pour des œuvres de haine, et c'est un crime enfin que de faire du sabre le dieu moderne, lorsque toute la science humaine est au travail pour l'œuvre prochaine de vérité et de justice

“ Cette vérité, cette justice, que nous avons si passionnément voulues, quelle détresse à les voir ainsi souffletées, plus méconnues et plus obscurcies ! Je me doute de l'éroulement qui doit avoir lieu dans l'âme de M. Scheurer-Kestner, et je crois bien qu'il finira par éprouver un remords, celui de n'avoir pas agi révolutionnairement, le jour de l'interpellation au sénat, en lâchant tout le paquet, pour tout jeter à bas. Il a été le grand honnête homme, l'homme de sa vie loyale ; il a cru que la vérité se suffisait à elle-même, surtout lorsqu'elle lui apparaissait éclatante comme le plein jour. A quoi bon tout bouleverser, puisque bientôt le soleil allait lui-
re ? Et c'est de cette sérénité confiante dont il est si cruellement puni. De même pour le lieutenant-colonel Picquart, qui, par un sentiment de haute dignité, n'a pas voulu publier les lettres du général Gonse. Ces scrupules l'honorent d'autant plus que, pendant qu'il restait respectueux de la discipline, ses supérieurs le faisaient couvrir de boue, instruisaient eux-mêmes son procès de la façon la plus inattendue et la plus outrageante. Il y a deux victimes, deux braves gens, deux cœurs simples, qui ont laissé faire Dieu, tandis que le diable agissait. Et l'on a même vu, pour le lieutenant-colonel Picquart, cette chose ignoble : un tribunal français, après avoir laissé le rapporteur charger publiquement un témoin, l'accuser de toutes les fautes, a fait le huis clos lorsque ce témoin a été introduit pour s'expliquer et se défendre. Je dis que cela est un crime de plus et que ce crime sou-

Les tribulations

D'UN

Pêcheur à la ligne

7

PAR

A. BROWN

III

—C'est bien cela. Quelle morale déduisez-vous de cette anecdote ?

—Comment, il me faudrait pêcher à la ligne ? . . . Marcher sur les brisées de M. Champignol ?

—Parfaitement.

—Mais je l'indisposerai davantage contre moi, il me prendra en grippe, il se figurera que j'entends me moquer de lui jamais il ne consentira à m'accepter pour gendre . . .

—Ta ! ta ! essayez . . .

—Il m'est impossible de garder longtemps l'incognito, et lorsque M. Champignol saura qui je suis, il comprendra qu'on le joue et éprouvera un vif ressentiment contre moi.

—Ne comprenez-vous pas, grand enfant, que le peintre disparaîtra devant le pêcheur à la ligne ? Cela n'arrivera pas en une journée . . . M. Champignol sera d'abord vexé et vous regardera d'un mauvais œil, car un concurrent est toujours gênant, mais il prendra meilleure opinion de votre personne. Pour bien des bourgeois, l'artiste est encore une sorte de phénomène qui n'a ni les mœurs, ni les goûts, ni les habitudes des autres mortels ; tandis qu'un pêcheur à la ligne est la perle des hommes, le symbole vivant du calme et de la résignation, l'incarnation, de l'ingénuité et de la candeur. Est-il possible de désirer un meilleur gendre ? . . . Si vous manœuvrez bien, avant huit jours, M. Félix Grandin sera "coulé" ; M. Champignol chantera vos louanges, déclarera que vous êtes le premier peintre de l'époque et que vous seul,

vous m'entendez bien, êtes digne de prétendre à la main de sa fille.

—Vraiment, ce serait trop de bonheur.

—Essayez donc.

—Quand dois-je me mettre à l'œuvre ?

—Demain.

—Eh bien, à demain !

Après une dernière étreinte, Julien me quitta.

Tout en revenant sur mes pas, je souriais de la singulière idée qui avait germé dans mon cerveau, et de la tablature que j'allais donner à Vincent Champignol. La colère, l'entêtement, la suffisance de ce dernier méritaient une leçon. Je trouvai mille bonnes raisons pour excuser l'espièglerie projetée, et le soir, lorsque j'eus occasion de voir Mlle Laure, je lui dis à voix basse :

—Je l'ai vu . . . Il est digne de vous.

—N'est-ce pas, répliqua Laure sans se troubler, que c'est un grand cœur et un caractère chevaleresque.

—Oui . . . Il veut vous mériter, et pour cela il va tenter . . .

—Pour Dieu, qu'il ne coure aucun risque à cause de moi . . .

—Rassurez-vous ; ses jours sont à l'abri de tout danger.

—Vous me tranquillisez . . . Ne puis-je lui être utile ?

—Plus tard.

—Quoi qu'il adienne, répétez-lui que je n'épouserai jamais M. Félix Grandin ; que je suis la fille de mon père et que j'ai de la volonté.

—Voilà les griffes qui s'allongent, murmurai-je.

Nous nous séparâmes, elle songeant à quelque aventure romanesque où les exploits d'Amadis pâliissaient devant ceux de son " fiancé " ; moi, pour dormir sans trouble et sans remords, malgré mes noirs desseins.

IV

Le lendemain, aussitôt après déjeuner, je me rendis chez Julien Tafforel. Sa maison, distante d'une demi-lieue environ de celle des Champignol, disparaissait presque dans une dépression de terrain formée par un ancien ravin. Elle

à nu le moellon et la brique légèrement délités. En revanche, il y avait une telle profusion de tonnelles, d'arbustes, de plantes grimpantes, qu'elle ressemblait de loin à un énorme bouquet de verdure négligemment jeté à terre. Sur la toiture rouillée par les intempéries, les pigeons roucoulaient, les moineaux piaulaient et s'enivraient de soleil. A côté, des poules grattaient le sol et caquetaient, tandis que plusieurs canards barbotaient gravement sur les bords d'une mare alimentée par le suintement continu d'un talus qui la limitait. En somme, cette habitation, si peu coquette qu'elle fût, devait plaire à un artiste comme Julien Tafforel ou à un philosophe comme semblait l'être le locataire.

Je trouvai le peintre en train de préparer ses pinceaux et ses couleurs. Il avait l'intention de travailler à un tableau dont l'ébauche paraissait terminée depuis plusieurs jours.

—Eh bien, dis-je, c'est ainsi que vous suivez mes prescriptions ! Si Mlle Laure vous échappe, ne vous en prenez qu'à vous-même.

—Mais, cher monsieur, me répondit Julien Tafforel, j'ai exécuté vos ordres de point en point.

—Voyons, contez-moi cela.

—Ce matin, de fort bonne heure, je me suis installé à la "place" de M. Champignol et j'ai pêché avec une patience d'ange. Naturellement, je n'ai rien pris, puisque ma ligne était vierge d'hameçons et se composait d'une méchante ficelle attachée à un roseau coupé en toute hâte... Le temps m'avait manqué pour acheter mes instruments de pêche. Néanmoins, il était urgent d'en imposer à l'ennemi par un appareil formidable.

—M. Champignol a dû se moquer de vous.

—Que nenni ! J'avais pris quelques petites précautions. Quand on n'est pas fort, faut être malin, dit une chanson. Je m'étais rendu au marché afin d'acheter 2 à 3 kilogrammes de poissons que j'avais épurillés à mes pieds avec ostentation... Lorsque M. Champignol parut, il poussa un cri de surprise, jeta un coup d'œil rapide sur ma "pêche" et se retira en maugréant... Je tins bon et ne bougeai point...

avait l'apparence d'une mesure. Les murs lézardés çà et là ne connaissaient plus la perpendiculaire, le crépi tombé par larges places laissait Deux fois il revint, deux fois il me trouva comme si j'eusse été enraciné au sol...

—Bien joué, m'écriai-je, votre esprit a des ressources qui sont une garantie de succès pour atteindre le but que vous poursuivez.

—Voici ma fameuse pêche, ma pêche, miraculeuse, continua Julien Tafforel.

Un formidable éclat de rire souleva ma poitrine et mon abdomen.

Dans le plat rempli de poissons que le peintre plaçait sous mes yeux, je distinguais des espèces d'eau de mer mélangées avec des espèces d'eau douce.

—Eh ! malheureux, repris-je toujours riant, votre pêche est une vraie macédoine qui a dû scandaliser M. Champignol.

—Vraiment ?

—Certes, oui... Comment voulez-vous qu'il prenne au sérieux un pêcheur qui attrape dans la rivière des poissons qu'on ne trouve que dans la mer ?

—Oh ! si ce n'est que cela, je suis bien tranquille... M. Champignol était si contrarié et si vexé qu'il n'a pas prêté grande attention à mes *prises*. Croyez-vous qu'il se soit inquiété de l'origine des poissons étalés sur l'herbe ? J'aurais eu des sardines à l'huile ou des harengs saurs qu'il se serait figuré que je venais de les prendre. Qui sait même s'il n'aurait pas supposé que j'expérimentais un "appât" attirant des espèces nouvelles !

—Allons, continuai-je, je constate avec plaisir que vous n'êtes ni un imprévoyant ni un naïf... L'avenir est à vous. Vous réussirez, si vous tenez bon... et longtemps.

—Soyez sans inquiétude à ce sujet.

(A suivre)

EN SON LIEU ET PLACE

Le BAUME RHUMAL guérit infailliblement les affections de la gorge et des poumons.

lèvera la conscience universelle.”

M. Zola n'en croit pas moins au succès définitif de sa cause :

“ Je le répète avec une certitude de plus en plus véhémence : la vérité est en marche, et rien ne l'arrêtera. C'est d'aujourd'hui seulement que l'affaire commence, puisque aujourd'hui seulement les positions sont nettes : d'une part, les coupables qui ne veulent pas que la lumière se fasse ; de l'autre, les justiciers qui donneront leur vie pour quelle soit faite. Quand on enferme la vérité sous terre, elle s'y amasse, elle y prend une force telle d'explosion que, le jour où elle éclate, elle fait tout sauter avec elle. On verra bien si l'on ne vient pas de préparer, pour plus tard, le plus retentissant des désastres.

“ Mais cette lettre est longue, monsieur le président, et il est temps de conclure.”

Et M. Zola conclut ainsi :

“ J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables.

“ J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

“ J'accuse le général de Pellieux et le commandant Ravary d'avoir fait une enquête scélérate, j'entends par là une enquête de la plus monstrueuse partialité, dont nous avons, dans le rapport du second, un impérissable monument de naïve audace.

“ J'accuse les trois experts en écriture, les sieurs Bellhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical de les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement.

“ . . . J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquiescer sciemment un coupable.

“ En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose.

“ Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

“ Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

“ J'attends.

“ Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de mon profond respect.—Emile Zola ”

Tresor de la Menagere

CRÈME AU CAFÉ.—Prenez un quarteron de café cru pour une chopine de crème ; faites-le roussir, non brûler, dans la poêle, et ensuite infuser dans la crème bouillante, en ayant soin de le découvrir : passez cette infusion : ajoutez-y jaunes d'œufs, dans la proportion indiquée à l'article ci-dessus, sucre, un peu de sel, et faites prendre votre crème comme la précédente.

CRÈME AU THÉ.—Faites infuser du thé dans de la crème bouillante pendant une heure, et procédez du reste comme il est indiqué pour la crème au café.

CRÈME À LA FLEUR D'ORANGER, AU CITRON, À LA VANILLE.—Toutes les crèmes se font, comme celles au thé et au café, par infusion, dans de la crème ou du lait, de l'ingrédient dont on veut leur communiquer la saveur. Elles se conduisent de même, se font également prendre au bain-marie, et on les sert froides.

SOINS AUX MALADES

CHAPITRE III

LE BAIN

(Suite)

Levez le patient par dessus la partie enroulée du drap et déroulez celui-ci de l'autre côté. Étendez le second drap par-dessus les couvertures, tenez-le en position d'une main et de l'autre main tirez les couvertures, de manière à ce que le patient reste couvert avec le drap seulement. Si un seul drap est trop léger on peut en ajouter un second. Pour ôter la robe de nuit tirez-la par en haut de manière à ce quelle soit entièrement pliée sous le cou. Posez les bras du malade sur l'oreiller au-dessus de la tête. D'une main levez la tête et de l'autre passez les plis par dessus la tête en les tenant ensemble avec la main. Tenez la couverture de dessus contre le menton, tirez les manches et enlevez la robe. Baignez avec soin la figure, le cou, et les oreilles, et essuyez-les à sec. Passez la main qui tient la serviette sous le drap et lavez un bras; essuyez-le, puis lavez l'autre. Après cela lavez la poitrine, tournez le patient sur le côté et lavez le dos, ainsi que le derrière des cuisses, en essuyant chaque partie avant de mouiller la suivante. Remettez le malade sur le dos et baignez le devant des cuisses, les jambes et les pieds. Entretenez bien les ongles, et coupez-les au besoin.

S'il est nécessaire de changer le drap de dessous, mettez le drap propre enroulé d'un bout à l'autre du lit posez la partie enroulée du côté du malade en poussant le drap sale en avant. Bordez-le bord libre sous le matelas, mettez le patient sur le bord étendu, allez à l'autre côté du lit, retirez le drap sale, déroulez le net et bordez-le fermement.

(A suivre)

Quatrième année

Avec le présent numéro de sa quatrième année, le "Passe-temps" nous arrive avec un format agrandi qui donne à son supplément mu-

cal l'apparence ordinaire des morceaux de musique—amélioration que tous ses lecteurs apprécieront. Au prix que coûte l'abonnement à ce joli journal musical, tous les musiciens devraient s'y abonner. On s'abonne en envoyant \$1.50 au "Passe-temps, Montréal.

Livres, Journaux, Etc.

(Il sera rendu compte dans ce journal de tous les ouvrages dont on nous enverra un exemplaire.)

Baillaut, Charles. Impressions cellulaires. .75 ;

Benoist, Charles. L'Espagne, le Cuba et les États-Unis. .75 ;

Boukay, Maurice. Chansons Rouges. Musique de M. Liguay. Dessins de Steinlen. .75.

Caran d'Ache. Les Lundis du Figaro. Net, 1.00, poste payée.

Courtelin, Georges. Un Client Sérieux. .75 ;

Goron. Les Mémoires de M. Goron. 3me partie. .75 ;

Gourmont. R. de. D'un Pays lointain .75 ;

Halévy, Ludovic. Un Mariage d'Amour. Illustr. de Gédé. 1.32 ;

Uzanne, Octave. L'Art dans la décoration extérieure des livres en France et à l'Étranger. Les Couvertures illustrées. Les Cartonnages d'Éditeurs. La Reliure d'Art. Tirage à 1000 exemplaires numérotés. 40. Relié en $\frac{1}{2}$ Lavant. Net, 20.00, poste payée.

Le Sem. de, 12 février 1898.—Frontispice : Les mouches blanches.—Ironie des choses, par Willy.—Les phases de la vie, par Damas.—Laquelle, par Michel Triveley.—Modes parisiennes.—SUPPLEMENT. Sur la lande, nouvelle illustrée, par A. Virly.—Feuilleton : Le supplice d'une femme.—Musique : Sapho.—37 gravures, etc.

Un an \$2.50, le No. 5 cts. 516 rue Craig, Montréal.

maine. Le prince a l'habitude de remettre en honneur pour cette occasion le cocchio (carrosse) dont on se servait au temps de Rome papale. (Le prince est le seul qui conserve la tradition.) Or, il advint que le carrosse princier, passant par le Ponte Castel sant'Angelo, la sentinelle du génie, qui est de garde à l'entrée du Castello, à peine le carrosse arrivé à la descente du pont, le prit pour l'équipage du pont royal et appela la garde, laquelle rendit les honneurs au prince. Le chef de poste a été mis aux arrêts.

L'entassement humain dans les grandes villes.

A Londres, on compte 196 habitants par mille mètres carrés, à Paris 265, à Rome 280. A Naples, on en compte 939, et, dans le quartier Pendino, 1,254. Cette densité de la population napolitaine est celle des agglomérations chinoises, et le docteur Colajanni (de Naples) assure que ses malheureux compatriotes, vivant pêle-mêle dans des taudis qui n'ont rien d'humain, manquant d'air, de lumière, d'une nourriture suffisante, sont moissonnés par une mortalité qui dépasse du quart au tiers la moyenne de celle du reste de l'Italie.

Un ancien proverbe disait : "Voir Naples et mourir". La triste vérité, c'est que la ville italienne aux magiques horizons est l'un des plus actifs laboratoires de la mort existant sur le globe.

Chez le notaire du canton.

Le tabellion à un vieux paysan :

— Vous ne savez ni lire ni écrire ?

Le bonhomme, un peu honteux :

— Non, m'sieu l' notaire... J'ons même jamais su !

Pour conserver les éponges

Ne mettez jamais de savon sur votre éponge lorsque vous vous lavez, car elle deviendra toute grasseuse. Le tissu particulier de l'éponge décompose le savon, et retient toute la matière grasse et huileuse. Il vaut bien mieux appliquer le savon avec une flanelle.

Quand l'éponge est grasseuse, faites dissoudre une demi-livre de soude dans un gallon d'eau et laissez l'éponge y tremper pendant 24 heures. Lavez-la ensuite à l'eau pure, et rincez dans un demi-gallon d'eau dans laquelle

vous aurez versé un verre à vin d'acide muriatique.

Traitement des brûlures

Après avoir nettoyé avec précaution les parties atteintes, faire une émulsion de blanc d'œuf et d'huile d'olive ; puis, à l'aide d'un pinceau très doux, badigeonner les plaies d'une façon continue. Tant que dure ce badigeonnage, la douleur n'est plus qu'intermittente ; dès qu'elle se fait sentir, on reprend le badigeonnage, la douleur disparaît ; plus tard, la douleur n'est plus qu'intermittente ; dès qu'elle se fait sentir, on reprend le badigeonnage.

Au bout d'un temps qui varie avec la gravité des brûlures, le traitement est terminé. L'embrocation forme une croûte qui protège la plaie et lui permet de se cicatriser. Ce traitement n'utilise que des matières faciles à trouver partout et ne laisse aucune trace, même pour les brûlures très profondes.

La démangeaison de la peau

La démangeaison de la peau est souvent le signe d'une maladie, elle est souvent aussi causée par une irritation purement locale. La composition suivante constitue un bon remède.

Borax.....	2 drachmes
Hydrochlorate de morphine.....	5 grains
Glycerine.....	$\frac{1}{2}$ once
Eau de rose.....	4 onces

Mettez une étiquette avec ces mots :

"Pour usage externe seulement." Appliqué sur les parties qui en ont besoin.

Pour embellir la peau des bras

Il arrive souvent que la partie supérieure du bras chez la jeune fille offre une peau rude et couverte de boutons. Par conséquent, elle n'aime pas à porter de toilettes à manches courtes pour les bals.

Ce petit inconvénient peut être évité, si elle se lave souvent le bras à l'eau chaude avec un savon très gras. Lavez le bras d'abord, laissez-le sécher et frictionnez-le très fort avec une serviette rude et, après, avec la main. Le soir, vous pourrez faire l'application de la composition suivante :

Soufre sublimé.....	1 drachme
Huile d'ecalyptus.....	5 gouttes
Onguent de zinc.....	1 once
Cold cream.....	1 once

Mélez bien et frottez la peau.

NERFS DELABRES

La maladie la plus commune du siècle

Elle attaque les deux sexes et tous les âges — Un épuisement complet en est le résultat, à moins qu'on ne prenne des mesures promptes pour l'enrayer.

Du "Newmarket Era" :

La prostration nerveuse est probablement aujourd'hui l'affection la plus commune qui règne en ce pays. Combien nous entendons fréquemment parler de cette maladie, et bien peu satisfaisants sont les efforts faits pour conjurer ses effets mortels. On trouve la prostration nerveuse parmi les personnes qui marchent dans tous les sentiers de la vie, parmi les enfants comme parmi les adultes. Parmi la jeunesse, c'est souvent la surmenage implanté dans notre système éducationnel qui en est le résultat. Parmi les gens arrivés à maturité cette maladie peut-être amenée par le souci des affaires, le surcroît de travail, où les troubles de famille. Mais quelle que soit la cause, le résultat inévitable c'est un épuisement des forces physiques et morales. à moins que l'on ne se hâte de prendre ses mesures pour arrêter les ravages de la maladie et restaurer les nerfs délabrés en les ramenant à leur état normal. Une personne qui a recouvré la santé après avoir bien souffert, parle de la manière dont elle a été guérie, pour le bénéfice des autres. Mlle Edith Draper, qui réside avec ses parents à Belhaven, Ont., est une jeune fille très populaire parmi ses connaissances, et toutes se réjouissent de la savoir revenue à la santé. A un reporter qui l'interrogeait, elle donna les détails suivants concernant sa maladie et sa guérison. "Vous savez", dit la jeune fille, "combien j'ai été malade l'hiver dernier, alors que mes amies croyaient que j'étais en consommation. De bonne heure dans l'hiver,

le père et la mère eurent une attaque de grippe, et je dus les soigner et vaquer aux travaux, du ménage. La besogne était trop forte pour moi, et je tombai malade. Le médecin appelé auprès de moi déclara que je souffrais de prostration nerveuse, et que je serais malade très longtemps. Sous ses soins, je fus, en peu de temps, capable de quitter ma chambre et aller et venir dans la maison, mais mes nerfs ne semblaient pas reprendre les forces. J'avais des tiraillements dans les membres comme si j'avais eu la danse de Saint-Guy, j'étais sujette à des attaques de maux de tête, je n'avais pas d'appétit et j'étais si faible que je pouvais à peine circuler. On me conseilla d'essayer les Pilules Roses, et un jour que j'en causais avec le médecin. Il me dit qu'il croyait qu'elles me feraient du bien. Je m'en procurai trois boîtes et je remarquai qu'il s'opérait un changement pour le mieux et j'en achetai un autre approvisionnement. Après que j'en eus pris six boîtes, je me sentis plus forte, et en meilleure santé que je ne l'avais été durant les années précédentes. Tous les tiraillements dans les membres disparurent, et mes nerfs semblaient être plus forts qu'ils ne l'avaient jamais été auparavant. je continuai à prendre les Pilules pendant quelque temps afin de rendre la guérison plus certaine, depuis le jour où je les ai abandonnées, je n'ai pas éprouvé la plus légère douleur pouvant me rappeler ma maladie passée. Je suis persuadée que mon état de santé actuel est dû aux Pilules Roses du Dr Williams, et je suis heureuse de pouvoir les recommander à ceux dont le système nerveux tombe en ruine."

Les Pilules Roses du Dr Williams sont un remède tonique. Leur emploi renouvelle le sang, rend les nerfs forts et vigoureux, et, par ce moyen, la maladie est chassée du système. Comme remède du printemps, les Pilules Roses du Dr Williams sont sans rivales. Si vous vous sentez languissant et hors de votre assiette, une boîte ou deux vous rendront une vigoureuse activité. Demandez les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles et n'acceptez pas autre chose.

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 60	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. Sampers & Co.,

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné,

demeurant à rue

comté province

déclare souscrire à un abonnement de



L'EGALITE

Ci-joint \$..... en mandat, argent ou timbres-poste pour l'abonnement et la prime. Numéro de la prime désiré:

Date:

Signature:

COUPON-PRIME

✠ L'Egalite ✠

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges, &c.

LIQUIDATION DE

Stock de Harnais et de

VOITURES D'ETE & D'HIVER

Ces voitures sont garanties de première qualité.

M. Lavolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres

S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE	\$6,000,000
FONDS de RESERVE	\$3,000,000

G. HAGUE,	Gérant-général.
THOMAS FYSHE,	Gérant général adjoint.
E. P. HEBDEN,	Surintendant des succursales.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES
DE LA PUISSANCE DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque.

Change Anglais et Américain acheté et vendu.

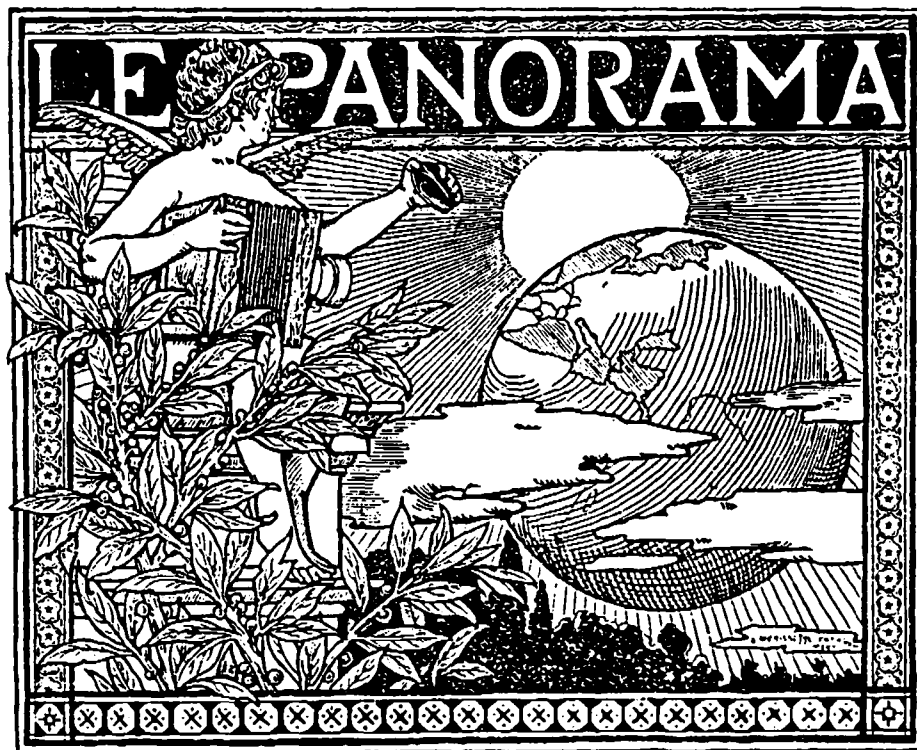
Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants
cultivateurs.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.

Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme



PRIMES

PREMIÈRE SÉRIE — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de prime, nous offrons un riche album du dernier

Panorama-Salon de 1897

Le Panorama reproduit les œuvres les plus importantes, — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars, à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal ou revue n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-contre et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et 5 cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie facilement sous enveloppe de la même monnaie renfermée dans un morceau de vieux journal.*

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de L'EGALITE, à St-Jerome,